Vos questions / nos réponses

consomation crack

Par Profil supprimé Postée le 30/01/2014 13:34

> bonjour,
> mon frère à 38 ans il consomme du crack depuis au moins dix ans mais sa consommation est devenue plus régulière depuis 2006 il consomme la totalité de toutes ses rentrées d'agent en crack. J'aimerai le pousser à entrer dans un centre de soin éloigné de chez nous afin qu'il ne croise plus les dealer qui font pression sur lui, comment faire?

Mise en ligne le 30/01/2014

Bonjour,

Lorsque vous parlez de centre de soin éloigné de chez vous, nous supposons que vous parlez d'un centre de cure pour y effectuer un sevrage de quelques jours voir semaines. Pour des adresses de tels centres, vous pouvez contacter nos écoutants au 0 800 23 13 13 appel anonyme et gratuit depuis une ligne fixe.

La question centrale ici, nous semble être l'aspect volontaire d'une telle démarche. Vouloir convaincre une personne de faire un sevrage est impossible ou inefficace si la personne n'est pas prête à vivre une telle épreuve. Cette volonté peut même l'inciter à se replier davantage sur lui-même et contribuer à l'isoler encore plus.

Souvent l'entourage se sent impuissant parce qu'il ne peut pas l'amener à se sevrer et à se maintenir abstinent ou à l'aider comme il le souhaiterait. Vous pouvez cependant lui apporter un soutien psychologique, lui témoigner votre inquiétude et empathie et lui donner les informations concernant les aides qui existent. Ce soutien même s'il n'est souvent pas suffisant pour résoudre le problème a son importance et peut représenter beaucoup pour les usagers de drogues vulnérables et en risque de rupture sociale.

Savoir cela peut vous aider, mais n'enlève sans doute pas votre souffrance. Sachez que vous pouvez trouver un soutien et des conseils dans un CSAPA(Centre Ambulatoire d'Addictologie). Des consultations de psychologues et travailleurs sociaux vous seront proposées anonymement et gratuitement. Nous vous proposons ci-dessous des adresses de centres proposant une telle aide. Pour information, le CSAPA se trouvant à Basse Terre est composé d'une équipe de professionnels plus complète que l'association se trouvant à Les Abymes.

Nous vous souhaitons de trouver les personnes qui pourront vous soutenir vous et éventuellement votre frère.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

EPSM de la Guadeloupe : CSAPA-G

10 rue Baudot
97100 BASSE TERRE

Tél : 05 90 80 93 80
Site web : csst971.org
Accueil du public : Sur rendez-vous : du lundi au vendredi: 7h30-12h30 puis 13h30-16h (fermeture le mardi matin). Fermeture à 15h le vendredi.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous: jeunes de moins de 25 ans avec/sans entourage (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte).
Centre : Consultation avancée dans les villes éloignées de la Guadeloupe pour aller au plus proche du public (consultation assurée au CMP, à la Mairie ou dans la mission locale pour les plus jeunes).

Voir la fiche détaillée